

Département de l'AIN Canton de CHATILLON S/CHALARONNE Commune de MOGNEINEINS	DELIBERATION de la Commune de MOGNEINEINS <u>2020-12-05</u>	ANNEE 2020 <i>Objet</i> : Acquisition parcelles B 1620 et B 1622
<p>Le dix sept décembre deux mille vingt,</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck CALAS, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Marie-Laure KNEPPERT, Philippe MABRU, Frédéric MARTINEZ, Emilie PAULE, Camille PERRAUD, Christophe POULAIN, Alexandre QUILLIEN, Didier REY, Jocelyne ROLLET, Thomas VANNIER <i>formant la majorité des membres en exercice</i></p> <p><u>Excusés</u> : Thierry CHABANON, Magali ROBERT (donne pouvoir à Didier REY)</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 10 décembre 2020 Membres en exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune s'est portée acquéreur des parcelles B 1620 et B 1622 correspondant à l'emplacement Réservé n°1.

Suite à l'accord des propriétaires chacune d'entre elle sera achetée au prix de 1000.00 €.

Les frais de bornage (780.00 € TTC déjà réglée) ainsi que les frais de notaires (780.00 € TTC) seront à la charge de la commune.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur la signature de l'acte d'achat chez le notaire et de lui donner l'autorisation de signer tout document relatif à ce dossier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACCPECTE que les actes d'acquisition soient établis chez le notaire pour un montant de 2000.00 € + frais de notaire de 780.00 € TTC ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces actes de d'acquisition de parcelles.

Ainsi fait et délibéré, le 17 décembre 2020.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Franck CALAS



un accusé de réception sur l'acte : D_2020_12_05, télétransmis par Jennyfer VERRIER.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 001-210102521-20201217-D_2020_12_05-DE.
Informations sur l'acte
Numero : D_2020_12_05
Objet : Acquisition parcelles B1620 et B1622
Date de décision : 17/12/2020
Date de transmission : 28/12/2020
Nature de l'acte : Délibération
Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine / 3.1. Acquisitions